



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS MASCULINES JEUNES

PROCES VERBAL N° 06

Réunion plénière du : 5 décembre 2019.

A : 13 h 30

Lieu : Siège du D.F.S.M. à Dieppe, Bois Guillaume et Le Havre ;

Présidence : M. Jean-François DEPARIS

Sont présents : Mmes Michèle LE BASTARD et Carole STIL ; MM Luc DUVAL, Laurent GAREL, Michel LECONTE, Dominique LEFEVRE, Michel LEFRANCOIS, Patrice LEMONNIER, Denis OLIVIER, Serge SCHMITT, Jean-Pierre VILPOIX, Jean-François VIOLETTE.

§§§§

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission Départementale des Compétitions Masculines Jeunes sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans **le délai de 7 jours** à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

§§§§

RAPPEL

*Il est rappelé aux clubs qu'en cas d'intempéries, les rencontres peuvent être inversées et que les horaires peuvent être modifiés si besoin. Dès lors, il leur appartient de vérifier si des changements sont intervenus dès le **vendredi après 17 Heures**.*

§§§§

ADOPTION DE PROCES VERBAL

La Commission adopte à l'unanimité le procès-verbal n° 05 de sa réunion du 21 novembre, mis en ligne le 26 novembre 2019.

§§§§

DECISIONS

U18 : DEPARTEMENTALE 1 - POULE C DU 09 NOVEMBRE 2019

Match n° 21833909 : US DE BOLBEC (11) / OH TREFILIERIES-NEIGES (11)

Match arrêté à la 84ème minute.

Pris connaissance de la décision de la Commission Départementale de l'Arbitrage mentionnée dans son procès-verbal n° 5 de novembre 2019 publié le 18 du même mois, la Commission jugeant en 1^{ère} instance :

- ✓ donne match perdu pour abandon de terrain, avec 0 point, à l'OH TREFILIERIES-NEIGES (11) sur le score de 0 but à 4 pour en faire bénéficier l'US de BOLBEC (11) sur le score de 4 buts à 0 ;
- ✓ inflige une amende de 120 € à l'OH TREFILIERIES-NEIGES en application des droits et pénalités du DFSM.

§§§§

HOMOLOGATION DES MATCHS DE CHAMPIONNAT

RENCONTRES DU 9 NOVEMBRE 2019

U18 DEPARTEMENTAL 1 - POULE A

Match n° 21868240 : US DOUDEVILLE (1) / AS FAUVILLE EN CAUX (1)

La rencontre a été reportée au 23 novembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U18 DEPARTEMENTAL 1 - POULE B

Match n° 21868286 : O DARNETAL / GCO BIHOREL

La rencontre a été reportée au 27 novembre 2019.

Match n° 21868288 : AL DEVILLE MAROMME / ROUEN SAPINS FC

La rencontre a été reportée au 23 novembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U18 DEPARTEMENTAL 1 - POULE C

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U18 DEPARTEMENTAL 2 - POULE A

Match n° 21869735 : CA LONGUEVILLE SUR SCIE (1) / ENTENTE LONDINIÈRES MESNIÈRES (1)*

La rencontre a été reportée au 21 décembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U18 DEPARTEMENTAL 2 - POULE B

Match n° 21868387 : E MOTTEVILLE CROIXMARE (1) / ENTENTE BOUCLE DE SEINE PRESQU'ÎLE (1)*.

La rencontre a été reportée au 28 décembre 2019.

Match n° 21868392 : AS COLLEVILLE ANGERVILLE (1) / AS ALLOUVILLE BELLEFOSSE (1)

La rencontre a été reportée au 18 décembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U18 DEPARTEMENTAL 2 - POULE C

Match n° 21974352 : GCO BIHOREL / AS CANTON D'ARGUEIL

La rencontre est mise en instance d'homologation.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21974355 : AJC BOSC LE HARD / FC NORD OUEST

La Commission inflige une amende de 10 € à l'AJC BOSC LE HARD pour insuffisance dans la rédaction de la feuille d'arbitrage (manque délégué).

Match n° 21974360 : A MALAUNAY / FC VARENNE

La Commission inflige une amende de 30 € à A MALAUNAY pour FMI non utilisée.

U18 DEPARTEMENTAL 2 - POULE D

Match n° 21974398 : FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY / AS SAINT PIERRE VARENGEVILLE

Réserve déposée par l'AS ST PIERRE DE VARENGEVILLE, confirmée.

La rencontre est mise en instance d'homologation.

Match n° 21974400 : ES PLATEAU FOUCARMONT REALCAMP / SAINT AUBIN FC

Absence constatée sur le terrain de SAINT AUBIN FC.

La Commission, jugeant en 1^{ère} instance :

- ✓ donne match perdu par forfait, avec 0 point, à SAINT AUBIN FC sur le score de 0 but à 3, pour en faire bénéficier l'ES PLATEAU FOUCARMONT REALCAMP sur le score de 3 buts à 0, conformément à l'article 5 des règlements généraux du DFSM;
- ✓ dit l'équipe du SAINT AUBIN FC forfait général (article 5 des règlements généraux du DFSM) dans le championnat U18 Départemental 2 Poule D du DFSM,
- ✓ le forfait intervenant avant les 2 dernières journées pour les compétitions de jeunes en 2 phases par matchs « aller simple », tous les buts pour et contre et les points acquis lors des matchs contre ce club sont annulés ;
- ✓ inflige une amende de 240 € (400 € - 160 €) SAINT AUBIN FC en application des droits de pénalités du DFSM.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U18 DEPARTEMENTAL 2 - POULE E

Match n° 21936598 : AS ALLOUVILLE-BELLEFOSSÉ (12) / ENTENTE ANGERVILLE - ROLLEVILLE (11)*

La rencontre a été reportée au 04 janvier 2020 en raison des intempéries.

Match n° 21936600 : RC HAVRAIS (11) / AS SAINTE-ADRESSE BUT (12)

La rencontre a été reportée au 04 janvier 2020 en raison des intempéries.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

- o - o - o - o - o -

U15 DEPARTEMENTAL 1 - POULE A

Match n° 21870316 : GS TOURVILLE OFFRANVILLE (2) / JS SAINT NICOLAS BETHUNE (1)

La rencontre a été reportée au 27 novembre 2019.

Match n° 21870318 : FC VARENNE (1) / US VATTEVILLE BROTONNE (1)

La rencontre a été reportée au 18 décembre 2019.

Match n° 21870319 : GRPT CRIEL EU (1) / O PAVILLY (2)

La rencontre a été reportée au 04 décembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U15 DEPARTEMENTAL 1 - POULE B

Match n° 21975449 : STADE SOTTEVILLE CC / AS MADRILLET CHATEAU BLANC.

La rencontre a été reportée au 4 décembre 2019.

Match n° 21975450 : PLAT QUINCAMPOIX FC / DEVILLE MAROMME

La rencontre a été reportée au 11 décembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21975452 : CAUDEBEC SAINT PIERRE FC / FUSC BOIS-GUILLAUME

La Commission inflige une amende de 30 € à CAUDEBEC SAINT PIERRE FC pour FMI non utilisée.

U15 DEPARTEMENTAL 1 - POULE C

Match n° 21869550 : GRPT CO SEINE FOOTBALL (2) / GRPT CAP DE CAUX - ATHLETI'CAUX (1)

La rencontre, jouée le 04 décembre 2019, est en instance d'homologation.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U15 DEPARTEMENTAL 2 - POULE A

Match n° 21870361 : FC LES GRANDES VENTES (1) / FC BELLEVILLE SUR MER (1)

La rencontre a été reportée au 27 novembre 2019.

Match n° 21870362 : GRPT NORMANDE MESNIL (1) / AS LE TREPORT (1)

La rencontre a été reportée au 27 novembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21870365 : FC NEUFCHATEL EN BRAY (1) / ES JANVAL (1)

La commission inflige une amende de 10€ au FC NEUFCHATEL EN BRAY pour insuffisance dans la rédaction de la feuille d'arbitrage (manque éducateur).

U15 DEPARTEMENTAL 2 - POULE B

Match n° 21870407 : GRPT MOULINS ECALLES (1) / US AUFFAY (1)

La rencontre a été reportée au 20 novembre 2019.

Match n° 21870408 : ENTENTE MONTIGNY ST MARTIN BOSCHERVILLE (1)* / ENTENTE ETOUTTEVILLE DOUDEVILLE (1)*

La rencontre a été reportée au 20 novembre 2019.

Match n° 21870410 : FC LE TRAIT DUCLAIR (1) / FC TÔTES (1)

La rencontre a été reportée au 23 novembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U15 DEPARTEMENTAL 2 - POULE C

Match n° 21870494 : YERVILLE FC (1) / US DOUDEVILLE (1)

La rencontre a été reportée au 27 novembre 2019.

Match n° 21870495 : CANY FC (2) / YVETOT AC (2)

La rencontre a été reportée au 04 décembre 2019.

Match n° 21870497 : ENTENTE ALLOUVILLE BEUZEVILLE TROUVILLE (1)* / E MOTTEVILLE CROIXMARE (2)

La rencontre a été reportée au 20 novembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U15 DEPARTEMENTAL 2 - POULE D

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21975494 : FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY / GCO BIHOREL

La Commission inflige une amende de 30 € au FC ST ETIENNE DU ROUVRAY pour FMI non utilisée.

U15 DEPARTEMENTAL 2 - POULE E

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U15 DEPARTEMENTAL 2 - POULE F

Match n° 21975583 : FC BONSECOURS SAINT LEGER / O DARNETAL

Réserve déposée par le FC BONSECOURS SAINT LEGER, confirmée.

La rencontre est mise en instance d'homologation.

Match n° 21975584 : ENT ARGUEIL JS3 SOMMERY* / AS GOURNAY

La rencontre a été reportée au 20 novembre 2019.

Match n° 21975586 : AC BRAY EST / ASC YMARE

La rencontre a été reportée au 23 novembre 2019.

Match n° 21975587 : FC NORD OUEST / US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE

La rencontre a été reportée au 21 décembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U15 DEPARTEMENTAL 2 - POULE G

Match n° 21837024 : USF FECAMP (2) / US GODERVILLE (1)

La rencontre, jouée le 04 décembre 2019, est en instance d'homologation

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U15 DEPARTEMENTAL 2 - POULE H

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match N° 21837069: ENTENTE LES LOGES -EPREVILLE (1)* / OH TREFILIERIES-NEIGES (1)

La commission inflige une amende de 10 € à l'OH TREFILIERIES-NEIGES pour insuffisance dans la rédaction de la feuille d'arbitrage (manque dirigeant).

U13 : DEPARTEMENTALE 1 - POULE A

Match n° 21941999 : US CRIEL SUR MER (1) / FC OFFRANVILLE (1)

La rencontre a été reportée au 04 décembre 2019.

Match n° 21942000 : FC VARENNE (1) / EU FC (1)

La rencontre a été reportée au 11 décembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 1 - POULE B

Match n° 21942048 : FC LE TRAIT DUCLAIR (1) / US DOUDEVILLE (1)

La rencontre a été reportée au 27 novembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 DEPARTEMENTAL 1 - POULE C

Match n° 21958122 : O DARNETAL / AS GOURNAY

La rencontre a été reportée au 27 novembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 DEPARTEMENTAL 1 - POULE D

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 1 - POULE E

Match n° 21935500 : OH TREFILIERIES-NEIGES (1) / HAVRE CAUCRIAUVILLE S (1)

La rencontre, jouée le 20 novembre 2019, est en instance d'homologation.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 1 - POULE F

Match n° 21935545 : CS GRAVENCHON (1) / FC CANY (1)

La rencontre, jouée le 20 novembre 2019, est en instance d'homologation.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 2 - POULE A

Match n° 21942118 : GRPT NEUVILLE GREGES (1) / ES AUMALE (1) /

La rencontre a été reportée au 04 décembre 2019.

Match n° 21942121 : EU FC (2) / FC BELLEVILLE SUR MER (1)

La rencontre a été reportée au 22 novembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21942119 : JS SAINT NICOLAS BETHUNE (2) / ES TOURVILLE SUR ARQUES (2)

La commission inflige une amende de 30€ à la JS SAINT NICOLAS BETHUNE pour FMI non utilisée.

La commission inflige une amende de 10€ à la JS SAINT NICOLAS BETHUNE pour insuffisance dans la rédaction de la feuille d'arbitrage (manque éducateur).

U13 : DEPARTEMENTALE 2 - POULE B

Match n° 21942166 : AL DEVILLE MAROMME (2) / FC LE TRAIT DUCLAIR (2)

La rencontre a été reportée au 04 décembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 2 - POULE C

Match n° 21942210 : US VEAUVILLE LES BAONS (1) / US VALLEES CAUDEBEC (1)

La rencontre a été reportée au 04 décembre 2019.

Match n° 21942211 : E MOTTEVILLE CROIXMARE (2) / FC GRUCHET (1)

La rencontre a été reportée au 11 décembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 DEPARTEMENTAL 2 - POULE D

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 DEPARTEMENTAL 2 - POULE E

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U 13 DEPARTEMENTAL 2 - POULE F

Match n° 21958076 : ST SOTTEVILLE CC / CMS OISSEL

La rencontre a été reportée au 4 décembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21958078 : CAUDEBEC SAINT PIERRE FC / GRAND COURONNE FC

La Commission inflige une amende de 30 € à CAUDEBEC SAINT PIERRE pour FMI non utilisée.

U13 : DEPARTEMENTALE 2 - POULE G

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21935590 : US GODERVILLE (1) / US EPOUVILLE (1)

La commission inflige une amende de 10 € à l'US EPOUVILLE pour insuffisance dans la rédaction de la feuille d'arbitrage (manque dirigeant).

U13 : DEPARTEMENTALE 2 - POULE H

Match n° 21935633 : OH TREFILIERIES - NEIGES (2) / CSS MUNICIPAUX LE HAVRE(2)

La rencontre, jouée le 20 novembre 2019, est en instance d'homologation.

Match n° 21935636 : AS SAINTE-ADRESSE BUT (1) / HAVRE CAUCRIAUVILLE S (2)

La rencontre, jouée le 20 novembre dernier, est en instance d'homologation.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 3 - POULE A

Match n° 21942278 : RC ETALONDES (1) / GRPT NEUVILLE GREGES (2)

La rencontre a été reportée au 04 décembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 3 - POULE B

Match n° 21942329 : FC FREVILLE BOUVILLE (1) / FC OFFRANVILLE (3)

La rencontre a été reportée au 11 décembre 2019.

Match n° 21942332 : CA LONGUEVILLE SUR SCIE (1) / FC DIEPPE (3)

La rencontre a été reportée au 27 novembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 3 - POULE C

Match n° 21942374 : ENTENTE COLLEVILLE ANGERVILLE YPREVILLE (1)* / YVETOT AC (3)

La rencontre a été reportée au 20 novembre 2019.

Match n° 21942375 : ENTENTE ETOUTTEVILLE DOUDEVILLE (1)* / US HERICOURT EN CAUX (1)

La rencontre a été reportée au 20 novembre 2019.

Match n° 21942377 : E MOTTEVILLE CROIXMARE (3) / FC TÔTES (1)

La rencontre a été reportée au 04 décembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 3 - POULE D

Match n° 21942419 : YERVILLE FC (2) / F BOUCLE DE SEINE (2)

La rencontre a été reportée au 20 novembre 2019.

Match n° 21942420 : AS OURVILLE EN CAUX (1) / ENTENTE GASEG OUAINVILLE (1)*

La rencontre a été reportée au 04 décembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 DEPARTEMENTAL 3 - POULE E

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 DEPARTEMENTAL 3 - POULE F

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21957837 : MONT SAINT AIGNAN FC (3) / FC NORD OUEST (2)

La Commission inflige une amende de 30 € à MONT SAINT AIGNAN FC (3) pour FMI non utilisée.

Match n° 21957839 : US HOUPEVILLE (1) / FC DE LA VARENNE (2)

La Commission inflige une amende de 30 € à US HOUPEVILLE (1) pour FMI non utilisée.

U13 DEPARTEMENTAL 3 - POULE G

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21957896 : GRIEU VALLON SUISSE (2) / AS MADRILLET CHATEAU BLANC (3)

La Commission inflige une amende de 30 € à GRIEU VALLON SUISSE (2) pour FMI non utilisée.

U13 DEPARTEMENTAL 3 - POULE H

Match n° 21957940 : CMS OISSEL (4) / S SOTTEVILLE CC (3)

La rencontre a été reportée au 27 novembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 3 - POULE I

Match n° 21953473 : OH TREFILIERIES - NEIGES (3) / SC FRILEUSE FEMININE (4)

La rencontre jouée le 27 novembre 2019, est en instance d'homologation.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21953470 : CSS MUNICIPAUX LE HAVRE (3) / LE HAVRE FC 2012 (2)

La commission inflige une amende 10€ au HAVRE FC 2012 pour insuffisance dans la rédaction de la feuille d'arbitrage (manque dirigeant).

U13 : DEPARTEMENTALE 3 POULE J

Match n° 21937033 : AS SAINTE-ADRESSE BUT (2) / ES DU MONT-GAILLARD (3)

La rencontre, jouée le 27 novembre 2019, est en instance d'homologation.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 3 POULE K

Match n° 21953501 : USF FECAMP (3) / FC ROLLEVILLE (1)

La rencontre, jouée le 27 novembre 2019, est en instance d'homologation.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21953499 : ENTENTE SAINT-LEONARD - EPREVILLE (1)* / ENTENTE MANEGLISE – ES POINTE DE CAUX (1)*

La commission inflige une amende de 10 € à l'ENTENTE MANEGLISE – ES POINTE DE CAUX (1)* pour insuffisance dans la rédaction de la feuille d'arbitrage (manque dirigeant).

Match n° 21953500 : AS RAMPONNEAU (1) / US GODERVILLE (2)

La commission inflige une amende de 20 € à l'AS RAMPONNEAU pour FMI non transmise dans les délais réglementaires après la rencontre.

U13 : DEPARTEMENTALE 3 POULE L

Match n° 21937076 : ES SAINT-ANTOINE (1) / ENTENTE GAINNEVILLE LE HAVRE FC 2012 (1)*

La rencontre, jouée le 04 décembre 2019, est en instance d'homologation.

Match n° 21937078 : ENTENTE BEUZEVILLE-TROUVILLE (1)* / GRPT SAINT-AUBIN ROUTOT – SAINT-VIGOR D'YMONVILLE (1)

La rencontre, jouée le 04 décembre 2019, est en instance d'homologation.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

§§§§

RENCONTRES DU 16 NOVEMBRE 2019

Les rencontres du 16 novembre 2019 sont intégralement reportées au **14 décembre 2019**, à l'exception des rencontres **U18 Départemental 2 Poules B et E** qui sont reportées au **21 décembre 2019**.

§§§§

HOMOLOGATION DES MATCHS DE RATTRAPAGE

U18 DEPARTEMENTAL 1 - POULE B

Match n° 21868273 : AS LONDAISE / US GRAMMONT ROUEN, du 12 octobre 2019, joué le 13 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U18 DEPARTEMENTAL 2 - POULE B

Match n° 21868386 : O PAVILLY (2) / AS COLLEVILLE ANGERVILLE (1), du 2 novembre 2019, reporté au 13 novembre 2019.

Forfait déclaré de l'AS COLLEVILLE ANGERVILLE (1), par mail en date du 12 novembre à 11h54.

La Commission, jugeant en 1^{ère} instance :

- ✓ donne match perdu par forfait, avec 0 point, à l'AS COLLEVILLE ANGERVILLE (1) sur le score de 0 but à 3, pour en faire bénéficier l'O PAVILLY (2) sur le score de 3 buts à 0,
- ✓ inflige une amende de 80 € à l'AS COLLEVILLE ANGERVILLE en application des droits de pénalités du DFSM.

U18 DEPARTEMENTAL 2 - POULE C

Match n° 21974338 : MONT SAINT AIGNAN FC / A MALAUNAY, du 12 octobre 2019, joué le 6 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

- o - o - o - o - o -

U15 DEPARTEMENTAL 1 - POULE A

Match n° 21870309 : AS FAUVILLE EN CAUX (1) / GRPT CRIEL EU (1), du 19 octobre 2019, joué le 20 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

La commission inflige une amende de 5€ au GRPT CRIEL EU pour licence manquante (arbitre assistant).

U15 DEPARTEMENTAL 2 - POULE B

Match n° 21870407 : GRPT MOULINS ECALLES (1) / US AUFFAY (1), du 09 novembre 2019, joué le 20 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21870408 : ENTENTE MONTIGNY ST MARTIN BOSCHERVILLE (1)* / ENTENTE ETOUTTEVILLE DOUDEVILLE (1)*, du 09 novembre 2019, joué le 20 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U15 DEPARTEMENTAL 2 - POULE C

Match n° 21870483 : CANY FC (2) / US DOUDEVILLE (1), du 19 octobre 2019, joué le 20 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21870497 : ENTENTE ALLOUVILLE BEUZEVILLE TROUVILLE (1)* / E MOTTEVILLE CROIXMARE (2), du 09 novembre 2019, joué le 20 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U15 : DEPARTEMENTALE 2 - POULE H DU 23 NOVEMBRE 2019

Match n° 21837062 : ENTENTE FONTAINE-LA-MALLET RC HAVRAIS (1)* / US SAINT-THOMAS (1), du 02 novembre, reporté au 23 novembre 2019.

Forfait déclaré de l'ENTENTE FONTAINE-LA-MALLET RC HAVRAIS (1)* par mail en date du 22 novembre 2019 à 10 H 39.

La commission, jugeant en 1^{ère} instance :

- ✓ donne match perdu par forfait, avec 0 point, à l'ENTENTE FONTAINE-LA-MALLET RC HAVRAIS (1)* sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier l'US SAINT-THOMAS (1) sur le score de 3 buts à 0 conformément à l'article 5 des Règlements Généraux du DFSM,
- ✓ inflige une amende de 74 € à l'ENTENTE FONTAINE-LA-MALLET – RC HAVRAIS en application des droits et pénalités du DFSM.

- o - o - o - o - o -

U13 DEPARTEMENTAL 1 - POULE A

Match n° 21941993 : FC OFFRANVILLE (1) / ES TOURVILLE SUR ARQUES (1) du 02 novembre 2019, joué le 20 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U13 DEPARTEMENTAL 1 - POULE C

Match n° 21958122 : O DARNETAL / AS GOURNAY, du 9 novembre 2019, joué le 20 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21958115 : MONT SAINT AIGNAN FC / ROUEN SAPINS FC, du 2 novembre 2019, joué le 6 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U13 DEPARTEMENTAL 2 - POULE A

Match n° 21942114 : ES AUMAËLE (1) / FC DIEPPE (2) du 2 novembre 2019, joué le 13 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U13 DEPARTEMENTAL 2 - POULE C

Match n° 21942205 : FC GRUCHET (1) / US PRESQU'ÎLE (1) du 2 novembre 2019, joué le 20 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 2 - POULE D

Match n° 21957984 : O DARNETAL / FC DES VILLAGES, du 2 novembre 2019, joué le 6 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21957980 : MONT SAINT AIGNAN FC / ROUEN SAPINS FC, du 2 novembre 2019, joué le 6 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21957981 : GRIEU VALLON SUISSE / ISNEAUVILLE FC, du 2 novembre 2019, joué le 13 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U13 DEPARTEMENTAL 3 - POULE B

Match n° 21942324 : O PAVILLY (3) / FC TÔTES (2) du 2 novembre 2019, joué le 13 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U13 DEPARTEMENTAL 3 - POULE C

Match n° 21942348 : AS FAUVILLE EN CAUX (3) / E MOTTEVILLE CROIXMARE (3) du 21 septembre 2019, joué le 20 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21942374 : ENTENTE COLLEVILLE ANGERVILLE YPREVILLE (1)* / YVETOT AC (3) du 09 novembre 2019, joué le 20 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21942375 : ENTENTE ETOUTTEVILLE DOUDEVILLE (1)* / US HERICOURT (1) du 09 novembre 2019, joué le 20 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U13 DEPARTEMENTAL 3 - POULE D

Match n° 21942419 : YERVILLE FC (2) / F BOUCLE DE SEINE (2) du 09 novembre 2019, joué le 20 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U13 DEPARTEMENTAL 3 - POULE F

Match n° 21957782 : AS HOULME BONDEVILLE FC / US SAINT JACQUES SUR DARNETAL, du 28 septembre 2019, joué le 6 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21957837 : ROUEN SAPINS FC (3) / MONT SAINT AIGNAN FC (3), du 2 novembre 2019, joué le 6 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

§§§§

HOMOLOGATION DES MATCHS DE COUPE DU DISTRICT

COUPE U 18 DU DFSM

HOMOLOGATION D'UN MATCH DU PREMIER TOUR

Match n° 22102733 : OH TREFILIERIES -NEIGES / ENTENTE BREAUVE -BRETTEVILLE – LES LOGES*
Suspicion de participation au match d'un joueur suspendu.

Voir la décision, objet de l'annexe au procès-verbal n° 05, publiée sous Footclubs.

HOMOLOGATION DES MATCHS DU DEUXIEME TOUR

Match n° 22192597 : RC PORT DU HAVRE (11) / AS MONTIVILLIERS (12)
La rencontre est reportée au 11 décembre 2019 à cause des intempéries.

En cas d'impraticabilité du terrain, la rencontre sera automatiquement inversée.

Match n° 22192604 : AS CANTON D'ARGUEIL (11) / ENTENTE EFE COC (11)*

Match arrêté à la 69^{ème} minute.

Le dossier transmis à la Commission Départementale de l'Arbitrage et à la Commission Départementale de Discipline est placé en instance d'homologation.

Match N° 22192606 : ENTENTE SAINT-JULIEN - SCPC (11)* / ENTENTE P QUINCAMPOIX FC – A HOULME BONDEVILLE FC (11)*

Forfait déclaré de l'ENTENTE P QUINCAMPOIX FC – A HOULME BONDEVILLE FC (11)* par mail en date du 22 novembre 2019 à 11 h 55.

La commission, jugeant en 1^{ère} instance :

- ✓ donne match perdu par forfait (zéro point) à l'ENTENTE P QUINCAMPOIX FC - A HOULME BONDEVILLE FC (11)* sur le score de **0** but à **3** pour en faire bénéficier l'ENTENTE SAINT-JULIEN – SCPC (11)* sur le score de **3** buts à **0** conformément à l'article 5 des Règlements Généraux du DFSM ;
- ✓ qualifie l'équipe de l'ENTENTE SAINT-JULIEN - SCPC (11)* pour le prochain tour de la compétition;
- ✓ inflige une amende de 80 € à l'ENTENTE P QUINCAMPOIX FC - A HOULME BONDEVILLE FC en application des droits et pénalités du DFSM.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

- o - o - o - o - o -

TIRAGE DU TROISIEME TOUR

Les rencontres se joueront sur le terrain du premier nommé.

- AS MONTIVILLIERS (12) **ou** RC PORT DU HAVRE (11) / FC BREUTE-BRETTEVILLE (11) **ou** ENTENTE BREUTE BRETTEVILLE – LES LOGES (12)*
- ENTENTE ANGERVILLE – ROLLEVILLE (11)* / RC HAVRAIS (11)
- ENTENTE SAINT-JULIEN – SCPC (11)* / CANTON D'ARGUEIL (11) **ou** ENTENTE PQFC – AHBFC (11)*
- ROUEN SAPINS FC (11)/ MONT-SAINT- AIGNAN FC (11)
- GCO BIHORELLAIS (11) / CAUDEBEC SAINT-PIERRE (11)
- FC TOTES (11) / BELLEVILLE-SUR-MER (11)
- GS TOURVILLE – OFFRANVILLE (12) / LE TRAIT -DUCLAIR (12)
- AS FAUVILLAISE (12) / ES PLATEAU FOUCARD REAL (12)
- PAVILLY (12) / SAINT-PIERRE DE VARENDEVILLE (11)

En cas d'impraticabilité de terrain, la rencontre sera automatiquement inversée.

- o - o - o - o - o -

COUPE U15 DU DFSM

HOMOLOGATION DES MATCHS DU DEUXIEME TOUR

Match n° 22196616 : SC OCTEVILLE-SUR-MER (1) / GRPT SAINT-AUBIN-ROUTOT – SAINT-VIGOR D'YMONVILLE (1)

La rencontre est reportée au 21 décembre 2019 à cause des intempéries.

En cas d'impraticabilité du terrain, la rencontre sera automatiquement inversée.

Match n° 22196630 : PLATEAU QUINCAMPOIX FC (1) / CMS OISSEL(3)

La rencontre est reportée au 21 décembre 2019 à cause des intempéries.

En cas d'impraticabilité du terrain, la rencontre sera automatiquement inversée.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 22196622 : O PAVILLAIS (2) / E MOTTEVILLE CROIX MARE (2)

La commission inflige une amende de 20 € à O PAVILLAIS pour FMI non transmise dans les délais réglementaires après la rencontre.

- o - o - o - o - o -

TIRAGE DU TROISIEME TOUR

Les rencontres se joueront sur le terrain du premier nommé.

- US SAINT-THOMAS (1) / SC OCTEVILLE-SUR-MER (1) **ou** GRPT SAINT-AUBIN-ROUTOT - SAINT-VIGOR D'YMONVILLE (1)
- AC SAINT-ROMAIN DE COLBOSC (1) / HAVRE CAUCRIAUVILLE S (2)
- US BOLBEC (1) / US EPOUVILLE (1)
- STADE VALERIQUEAIS (1)/ FC NEUFCHATEL-EN-BRAY (1)
- O PAVILLAIS (2) / ENTENTE BOUCLE DE SEINE - ST PIERRE DE VARENDEVILLE (1)*
- US DOUDEVILLE (1) / GRPT S NEUVILLE GREG (1)
- LE TREPORT (1) / ES DU PLATEAU F R (1)
- BELLEVILLE SUR MER (1) / AS FAUVILLE EN CAUX (1)
- GRPT ELBEUF-CLEON (1) / BIHOREL GCO (1)
- ENTENTE SCPC SAINT JULIEN (1)* / A MALAUNAY (1)
- ROUEN SAPINS FC (1) / CMS OISSEL (3) **ou** PLATEAU QUINCAMPOIX FC (1)
- GRAND QUEVILLY FC (2) / AL DEVILLE-MAROMME (2)
- CAUDEBEC SAINT-PIERRE F (1) / STADE GRAND QUEVILLY (1)

En cas d'impraticabilité de terrain, la rencontre sera automatiquement inversée.

§§§§

Le Président de la Commission

Jean-François DEPARIS



Le secrétaire de la commission

Jean-Pierre VILPOIX

